

Violence faite aux femmes : il est temps d'agir

Éliane Legault-Roy

Numéro 789, mars-avril 2017

Violences — entendre le cri des femmes

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/84972ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Centre justice et foi

ISSN

0034-3781 (imprimé)

1929-3097 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Legault-Roy, É. (2017). Violence faite aux femmes : il est temps d'agir. *Relations*, (789), 28-31.

VIOLENCE FAITE AUX FEMMES : IL EST TEMPS D'AGIR

Il existe de nombreuses pistes de solutions pour protéger les femmes, notamment les plus vulnérables. Le mouvement féministe en propose depuis longtemps, mais en vain; il est urgent que cela change.

Éliane Legault-Roy

L'auteure est politologue et responsable des communications à la Concertation des luttes contre l'exploitation sexuelle (CLES)

Un bon début pour contrer la violence faite aux femmes est de la nommer. Ainsi, nous parlerons de violence des hommes envers les femmes, car désincarner cette violence en occultant ses principaux auteurs, c'est déjà un peu refuser de s'y attaquer.

L'éducation à l'égalité

Tout changement de comportement passe nécessairement par un changement de mentalité. Dans cet esprit, on a beaucoup parlé de l'importance du retour des cours d'éducation à la sexualité dans les écoles. Toutefois, il s'agit là d'une solution imparfaite, ces cours étant dispensés «selon l'expertise et l'intérêt du personnel enseignant et du personnel des services éducatifs complémentaires», pour reprendre les termes du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur. Si on souhaite aller au-delà de la «mécanique sexuelle» et habiliter les jeunes à établir des relations saines exemptes de stéréotypes de genre, il serait préférable de confier cette mission à des personnes dont c'est le métier de transmettre ces savoirs ou encore de faire appel aux nombreux groupes communautaires féministes qui ont développé une expertise sur ces questions.

L'éducation des jeunes est primordiale pour l'avenir de la société, mais aussi parce qu'ils sont vulnérables à la violence. Au Canada, 46% des filles fréquentant une école secondaire affirment avoir été la cible de commentaires ou de gestes déplacés à caractère sexuel¹. Au Québec, 43% des adolescentes qui vivent une relation amoureuse subissent de l'abus émotionnel, physique ou sexuel. Ces réalités sont encore plus alarmantes chez les jeunes filles vivant avec un handicap et elles témoignent en fait d'une socialisation problématique et de la reproduction de rôles de genre éculés, les garçons étant perçus, entre autres, comme ayant des «besoins» sexuels irrépessibles alors que les jeunes filles croient devoir préserver la relation à tout prix². En ce sens, au-delà de la sexualité, un élément crucial du cursus scolaire devrait être l'éducation à l'égalité, une approche revendiquée par de nombreux groupes féministes.



Brigitte Normandin, *Papillon 6*, 2016, encre et objets trouvés sur papier, 51 x 51 cm

En plus d'outiller les générations futures, il est aussi impératif de rejoindre la population adulte par des campagnes de sensibilisation portant sur l'égalité et les enjeux liés à la violence des hommes envers les femmes. Ces campagnes devraient vulgariser la notion de consentement et déconstruire les mythes et les préjugés entourant la violence, particulièrement en ce qui a trait aux victimes. En ce sens, et en adéquation avec le slogan féministe qui veut que «la honte doit changer de camp», plutôt que d'offrir des «conseils de sécurité» culpabilisant les victimes, ces campagnes devraient miser sur la responsabilisation des agresseurs et rappeler que rien ne justifie jamais d'outrepasser le consentement de qui que ce soit.

L'accès universel à un système de justice non sexiste

Lutter contre la violence des hommes envers les femmes consiste également à s'assurer que les victimes aient accès au système de justice et que celui-ci soit équitable. Cela passe d'abord par un meilleur financement de l'appareil judiciaire. La désorganisation, la pénurie de ressources et les délais inte-

nables qui caractérisent le système actuel sont des obstacles évidents à l'accès à la justice pour quiconque, mais plus encore pour les femmes allophones ou vivant avec un handicap qui ont besoin de ressources et d'accommodements particuliers. Quant aux femmes immigrantes en situation de parrainage, il arrive qu'elles soient déportées avant d'avoir vu leur plainte aboutir.

Une autre façon de favoriser l'accès universel à la justice serait de réformer la Loi sur l'aide juridique afin d'en assouplir les critères d'admission. Même chose pour l'indemnisation des victimes. Actuellement, de nombreuses femmes –souvent en situation de grande pauvreté et présentant des symptômes de stress post-traumatique, voire des séquelles physiques– abandonnent leurs démarches auprès de la Direction de l'indemnisation des victimes d'actes criminels (IVAC) après des mois de délais, de relations difficiles avec leur agent et de contre-expertises psycho-médicales. Qui plus est, nombre de victimes ne sont tout simplement pas admissibles. C'est le cas des victimes de proxénétisme, un crime contre la personne pourtant inscrit dans le Code criminel canadien, ainsi que celui des femmes réfugiées, parrainées et immigrantes qui n'ont pas encore reçu la citoyenneté canadienne.

Afin d'assurer que les femmes dont le statut migratoire est précaire puissent avoir accès à la justice, des groupes tels que la Fédération des maisons d'hébergement pour femmes et le Mouvement contre le viol et l'inceste (MCVI) recommandent de faire primer le processus judiciaire sur le processus ou le statut d'immigration³. Cette solution permettrait d'éviter aux femmes d'être à la merci d'un conjoint ou d'un proxénète qui menace de révéler leur situation aux autorités ou de remettre leur sort entre les mains d'un policier qui peut, arbitrairement, les dénoncer à l'Immigration. En ce sens, le MCVI recommande également d'obliger les fonctionnaires à prendre en considération le vécu de la femme et sa version des faits lorsqu'un conjoint demande la fin du parrainage⁴.

Une autre avenue envisagée par le MCVI –et également défendue par le groupe Personne n'est illégal– consisterait à appliquer la politique du «*don't ask don't tell*» («ne demandez pas, n'en parlez pas») ⁵, afin que toutes aient accès aux mêmes services essentiels et que les démarches entreprises en lien avec une situation de violence n'influent pas sur la crédibilité des demanderesse d'asile devant la Commission de l'immigration et du statut de réfugié.

Par ailleurs, au cours du processus judiciaire, on observe de manière systématique une forme de racisme et de discrimination envers les femmes immigrantes dans le traitement des plaintes. Cette situation entache la confiance de ces femmes envers le système tout en les privant du droit à un traitement neutre et équitable. Une meilleure formation des policiers et des avocats aux questions relatives à l'égalité et aux diverses réalités socioéconomiques et culturelles – tant durant les études que dans la formation continue – les aiderait certainement à mieux saisir les enjeux liés à la violence des hommes envers les femmes et à éviter le piège des préjugés. Finalement, bien qu'il y ait quelques femmes juges, des mesures favorisant une réelle parité dans ce domaine –des facultés de droit jusqu'aux tribunaux– seraient également importantes.

Des pistes de solutions globales

Au-delà des quelques solutions esquissées ici, ce sont des mesures globales qui risquent d'avoir les effets les plus probants sur la sécurité des femmes. Il importe en effet de lutter contre le sexisme mais également contre la pauvreté des femmes et les autres formes d'oppressions systémiques – tels le racisme, le capacitisme (discrimination des personnes vivant avec un handicap) et le colonialisme – qui souvent l'accompagnent.

Au Québec, 10,7% de la population est considérée pauvre. Toutefois, cette statistique change brutalement dès que l'on segmente la population selon le sexe et les oppressions spécifiques. Par exemple, 36% des femmes autochtones, 28,4% des femmes vivant avec un handicap et 21,3% des femmes immigrantes sont considérées pauvres.

Ces différentes inégalités systémiques rendent les femmes plus vulnérables à la violence parce qu'elles restreignent les options qui s'offrent à elles. En effet, pour les femmes immigrantes, par exemple, il est difficile de quitter un emploi où sévit un supérieur harcelant quand les chances de trouver un autre emploi sont minimales, surtout si elles ne maîtrisent pas assez le français ou l'anglais. Il est difficile également de fuir un conjoint violent quand ce dernier contrôle les finances du couple ou encore, pour les femmes avec un handicap, d'échapper aux attouchements d'un parent lorsque celui-ci est également le proche aidant qui leur prodigue des services essentiels.

Ces réalités mettent en lumière la nécessité de mesures telles que l'augmentation du salaire minimum, la bonification du parc de logements sociaux et l'accès universel aux soins de santé et aux services sociaux. Seul un filet social fort peut permettre d'éviter que leur situation économique et les différentes oppressions qu'elles vivent dictent aux femmes des choix qui compromettent leur santé et leur sécurité.

Une longue lutte

Il y a plus de 20 ans, afin de lutter contre les violences que vivent les femmes, la Marche du pain et des roses pointait du doigt ces problèmes et réclamait des emplois décents, de l'investissement dans des infrastructures sociales, une hausse du salaire minimum et «des voies de sortie pour que toutes les femmes, immigrantes parrainées incluses, puissent s'extraire de la violence des hommes de leur entourage⁶».

Faire de l'égalité un projet de société signifie mettre fin à l'impunité sociale et juridique qui existe en matière de violence envers les femmes.

Vingt ans plus tard, les solutions demeurent les mêmes et le refus des gouvernements de les reconnaître et de les mettre en place est une violence symbolique qui vient s'ajouter aux autres. Des outils tels que l'analyse différenciée selon les sexes appliquée à toute nouvelle mesure –loi, investissement ou programme gouvernemental– permettraient de constater leurs différents effets selon le sexe. Cette piste de solution est réclamée depuis plusieurs années par les groupes féministes et continue pourtant d'être ignorée.

POUR PROLONGER LA RÉFLEXION

Consultez nos suggestions de lectures, de films, de vidéos et de sites Web en lien avec le dossier au www.revuerelements.qc.ca

Plus globalement encore, la lutte contre les inégalités Nord-Sud doit être au cœur d'une lutte effective contre la violence que subissent les femmes. Les migrations forcées causées par les guerres, le réchauffement climatique et l'exploitation sauvage des ressources naturelles rendent les femmes plus vulnérables à la violence en les appauvrissant et en mettant à mal le

tissu social. Quant à l'arrivée massive d'hommes sur les grands chantiers ou campements militaires, elle s'accompagne trop souvent d'exactions envers les femmes des populations locales et d'une augmentation marquée de la prostitution. C'est dans cet esprit que la plus récente Marche mondiale des femmes, qui a eu lieu en 2015 sous le thème « Libérons nos corps, notre Terre, nos territoires », portait des revendications écologistes, antimilitaristes et anticolonialistes. Les pays du Nord doivent impérativement écouter les revendications globales des femmes et se pencher sur ces enjeux afin que leurs efforts de lutte contre la violence soient pris au sérieux.

LE FÉMINISME AU MASCULIN

Will Prosper

L'auteur est documentariste et militant pour les droits civiques

Les exemples de violences diverses envers les femmes abondent dans l'actualité par les temps qui courent. L'élection de Donald Trump à elle seule illustre à quel point la misogynie est présente et à quel point la banalisation des agressions sexuelles et du viol est chose courante. En tant qu'hommes, nous pouvons et nous devons agir de différentes façons pour contrer cette violence.

La première consiste d'abord à écouter les femmes. Pour être leurs alliés, il faut prendre conscience de notre place et de notre rôle; depuis la nuit des temps nous dominons, nous occupons le devant de la scène. Il convient d'être à l'écoute des femmes pour leur apporter soutien et solidarité dans leurs luttes et mobilisations sans prendre toute la place. C'est ce que j'essaie humblement de faire dans les différentes activités militantes auxquelles je participe, incluant celles sur les questions de racisme systémique.

Ensuite, il y a de nombreux milieux masculins auxquels les femmes ont peu ou pas accès et où persiste souvent une culture très machiste. C'est une de nos responsabilités de les investir. Par exemple, je suis entraîneur de basketball et de football au secondaire. Dans ce milieu – mais aussi dans celui du hockey et d'autres sports –, une vision très rétrograde de la masculinité prédomine toujours et se construit en rabaisant les femmes et les homosexuels (auxquels on attribue des caractéristiques féminines). Dans ce contexte, j'essaie de conscientiser les jeunes (mais aussi d'autres entraîneurs) qui parfois reproduisent des attitudes et des discours misogynes. Ce travail de déconstruction et de dialogue est crucial, sans quoi on laisse se reproduire des environnements et des comportements toxiques. C'est d'autant plus important de le faire quand on peut être un modèle pour les jeunes. Dans mon cas, je viens du même quartier qu'eux, je fais du sport, j'ai été policier, je mesure 6 pieds 4, bref, je représente (bien malgré moi) le modèle masculin par excellence, tel qu'il est défini par la norme sociale. Ce faisant, mes mots ont plus de poids auprès de ces jeunes. C'est dom-

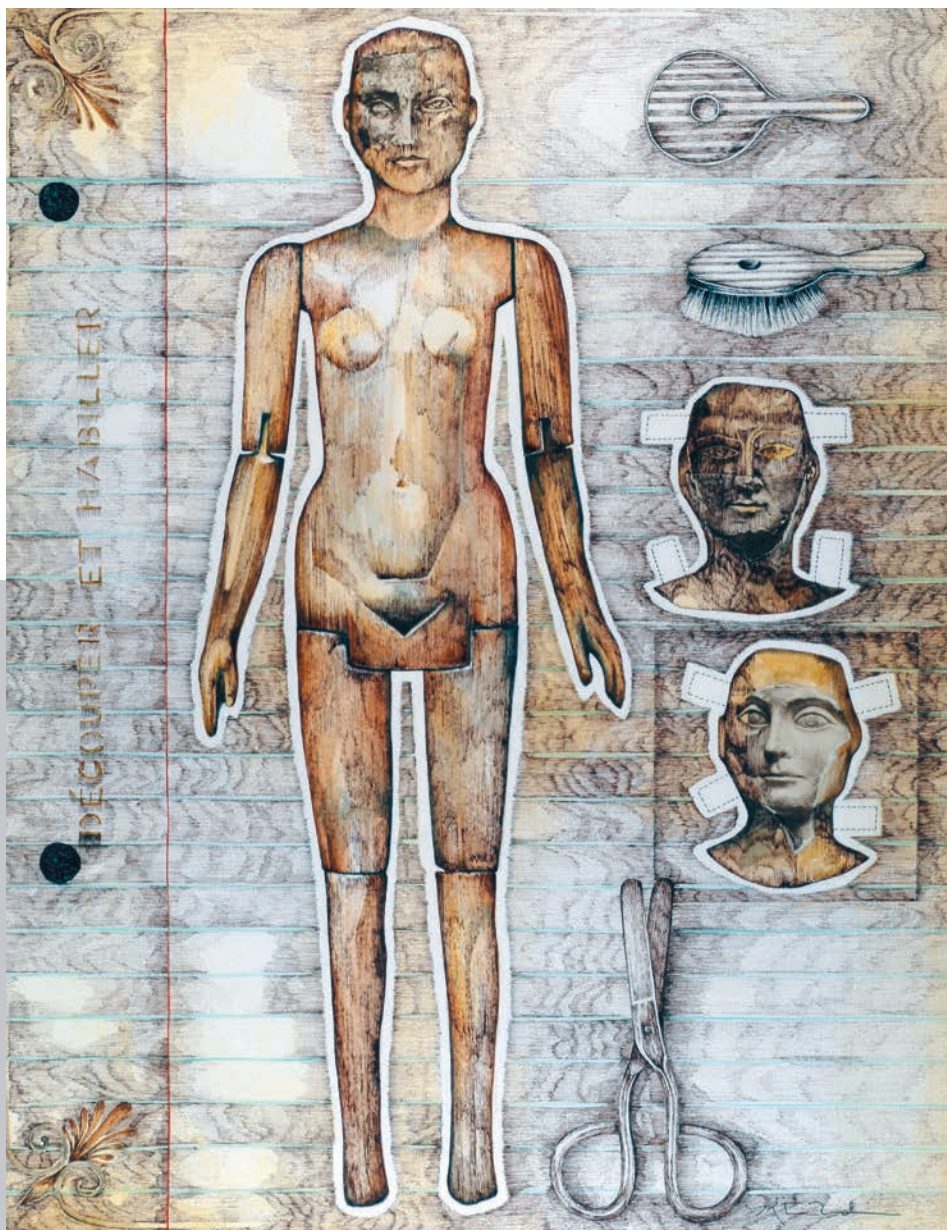
mage qu'il en soit ainsi, car le même message livré par une femme peut parfois être moins écouté; mais il faut en être conscient et en profiter pour faire avancer les choses.

C'est entre autres pourquoi je parle beaucoup de la fausse masculinité et de l'importance de redéfinir l'identité masculine. On nous dit trop souvent que pour être un homme, il faut dominer: les autres, ses émotions, etc. On nous dit aussi qu'il faut posséder des choses, incluant les femmes, transformées en objets de gratification sexuelle censés récompenser une attitude dominante. Ces images de la virilité sont véhiculées chaque jour dans la publicité, la culture de masse. Il faut les combattre. Dénoncer la fausse masculinité et comprendre le féminisme sont deux choses intimement liées.

Je crois d'ailleurs que les hommes devraient tous être féministes et ne pas se laisser imposer un monde inégalitaire. Le féminisme est non seulement un combat contre les inégalités, mais aussi contre le patriarcat comme système d'oppression qui cause de la souffrance aussi chez les hommes. Nous sommes tellement habitués en tant qu'hommes à enfermer nos émotions, à les garder à l'intérieur, qu'on n'évacue jamais la pression. Et quand elle sort, elle finit par exploser, tant sur les autres que sur soi. Il ne s'agit aucunement ici de justifier les gestes violents; simplement de reconnaître que nous vivons dans un univers social qui produit encore ce genre d'attitude malsaine favorisant l'insensibilité et la violence. Être un homme c'est être un dur, encore aujourd'hui.

Il n'est pas normal que j'aie appris si tard dans ma vie ce qu'est le féminisme. L'école devrait pouvoir jouer un rôle à cet égard, pour que les enfants sachent dès leur jeune âge ce qu'est le féminisme, pourquoi ces luttes sont menées, pourquoi elles avancent si lentement, et ce, partout dans le monde. L'école doit éduquer à l'égalité, et pas seulement dans les cours d'éducation sexuelle. Le combat contre les inégalités, la culture du viol, le patriarcat, passe par là. Les cas récents d'agressions sexuelles sur les campus universitaires devraient d'ailleurs nous servir de sonnette d'alarme: s'ils se produisent dans un milieu où les gens sont éduqués, où le savoir est censé prévaloir, que s'est-il passé en amont pour que le message ne se rende pas?

Cette situation montre qu'on part de loin en ce qui concerne les changements de mentalité et de culture. Heureusement, les choses avancent malgré les ressacs. Dans le cadre



Brigitte Normandin, *Poupée à habiller 2*,
2006, encres et collage sur papier,
41 x 51 cm

Le rôle des hommes

Faire de l'égalité un projet de société signifie mettre fin à l'impunité sociale et juridique qui existe en matière de violence envers les femmes. Pour cela, les hommes doivent également faire partie de la solution. Plutôt que demander au mouvement féministe de leur faire une place, cela veut dire avant tout renoncer à leurs privilèges pour faire changer les choses; exposer d'eux-mêmes les situations inégalitaires et ne pas attendre qu'une femme le fasse; ne pas tolérer les comportements sexistes des hommes de leur entourage en les dénonçant; refuser d'être clients de la prostitution; ne pas rire des « bagues de viol », etc.

Au-delà des comportements individuels, pourquoi ne pas se joindre à un groupe ou mouvement d'hommes ou en mettre un sur pied, dans le but de s'informer et d'informer d'autres hommes sur les enjeux liés à la violence masculine? Que l'on pense à Man Can Stop Rape qui fait la promotion des relations égalitaires aux États-Unis, au groupe canadien Man Up Against Violence qui remet en question la construction sociale dominante de la masculinité, ou au réseau critique de l'industrie du sexe Zéro Macho en

France, ce ne sont pas les sources d'inspiration qui manquent pour les alliés masculins qui souhaiteraient pousser plus loin leur engagement dans la lutte pour l'égalité.

Depuis longtemps, les féministes demandent non pas simplement la fin de la violence des hommes envers les femmes, mais bien de « changer la vie des femmes pour changer le monde et de changer le monde pour changer la vie des femmes », pour reprendre le slogan de la Marche mondiale des femmes. ☺

de la tournée Faut qu'on se parle, à laquelle j'ai pris part, j'ai vu beaucoup de jeunes hommes qui s'assuraient par exemple de respecter l'alternance entre hommes et femmes dans les tours de parole. Ce constat est rassurant, même si, bien sûr, il s'agit de jeunes progressistes dont on s'attend qu'ils agissent de la sorte. Il y a donc visiblement une partie des jeunes qui comprend cette dynamique.

Il importe enfin que les hommes prennent davantage la parole pour dénoncer publiquement les cas de violence envers les femmes. Par exemple, j'ai récemment participé au Déjeuner des hommes, un événement audacieux organisé par la Fédération des maisons d'hébergement pour femmes, afin de sensibiliser la population au rôle des hommes dans la lutte contre la violence envers les femmes. J'ai également pris part récemment à la marche des femmes qui se tenait à Montréal le lendemain de l'investiture de Donald Trump aux États-Unis. Bref, il faut saisir de telles occasions de sensibilisation et de solidarité, tout en veillant à demeurer à l'écoute sans prendre le devant de la scène au détriment de la parole des femmes.

Propos recueillis par Emiliano Arpin-Simonetti

1. « Au-delà des apparences : un dossier d'information sur les principaux enjeux touchant les filles au Canada », Fondation Filles d'action, 2013.
2. « Mémoire sur la violence contre les jeunes femmes et les filles », Conseil du statut de la femme, 2016.
3. Voir « I come from Turkey - Je viens de la Dinde. Y a-t-il un interprète dans la salle? », Fédération des maisons d'hébergement pour femmes, 2015.
4. Voir « Femmes immigrantes, réfugiées et sans statut : avancer sans délai pour le respect des droits humains », MCVI, 2015.
5. Cette politique, élaborée d'abord en faveur des sans-papiers, consiste à ne pas leur poser de questions dont la réponse révélerait leur statut.
6. Diane Matte, « Du pain et des roses, 20 ans déjà », *Le Devoir*, 9 juin 2015.